

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 11

Nachruf: Nécrologie : Luvini - Munier
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trouve chez ces deux infatigables disciples le feu sacré qui leur a été transmis, avec les meilleurs et les plus solides principes du maître.

» En attendant les Mémoires du général Jomini, qui jetteront une vive lumière sur les hommes et les choses de notre temps, nous avons résumé ce qu'il a été permis à M. le major Lecomte de leur emprunter, pour l'explication complète de l'acte violent qui conduisit le chef d'état-major du maréchal Ney sous un autre drapeau que celui de la France. Après ces explications, on reste convaincu que sans la persistance du mauvais vouloir du major-général, sans l'inqualifiable affront après Bautzen, Jomini, avec la fidélité qui a toujours caractérisé les Suisses, eût suivi l'empereur Napoléon jusqu'à la dernière heure, aussi clairvoyant et attristé sur les fautes, qu'il avait été enthousiaste admirateur de l'homme de guerre sans pareil.

» En nous associant à la pensée élevée de l'ouvrage de M. Lecomte, nous remplissons un devoir vis-à-vis d'un illustre compatriote et de l'homme de cœur, heureux et certain de voir le général Jomini, au terme d'une longue et orageuse carrière, y trouver le prix mérité et recueillir de ses grands travaux des fruits sans arrière-goût d'amertume.

» J. HÜBER - SALADIN,

» colonel-fédéral. »

NÉCROLOGIE.

Un des hommes les plus marquants du Tessin et de la Suisse, M. le colonel fédéral Luvini-Perseghini, est décédé il y a quinze jours, à Lugano. Ses funérailles ont eu lieu dans cette ville avec une pompe inusitée, témoignant hautement de l'affection et de l'estime générales que ses concitoyens lui avaient vouées.

Le colonel Luvini a joué un grand rôle militaire et politique dans les événements du Sonderbund, et il fut l'un des principaux moteurs des mesures d'exécution contre la ligue des sept cantons séparatistes. Il siégea au Conseil fédéral de la guerre, et comptait au nombre des députés à la diète les plus influents. Il commanda plusieurs réunions de troupes avec distinction; mais il fut malheureux au début de la campagne de 1847; il se laissa surprendre à Airolo, et il eut peine à reconquérir la faveur dont il avait joui jusqu'alors auprès de l'armée. Mais il montra en maintes circonstances qu'on ne pouvait pas plus contester son courage que sa haute intelligence; et ce fut avec la pointe de son sabre qu'il mit fin aux sarcasmes dont son échec d'Airolo était trop souvent l'objet.

Le colonel Luvini a été longtemps à la tête des autorités de son canton, et il a beaucoup contribué à faire des troupes tessinoises ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire un des fleurons de l'armée fédérale.

Bien déchu, depuis deux ans, par la maladie, Luvini avait gardé toute sa vivacité de sentiments patriotiques et militaires. Si la patrie eût été en danger, on l'eût

vu lui dévouer le peu de forces qui lui restait. Il suivait avec intérêt les affaires militaires de la Suisse, ainsi que de l'Europe, et maints convives de la grande réunion des officiers à Lugano, l'an dernier, n'ont pas oublié sa cordiale hospitalité. Le spectacle de cette belle fête, dans son canton, le rajeunissait, disait-il, de quinze ans. Douce illusion, que ses amis, hélas! ne purent pas même partager! Déjà alors Luvini n'était plus que l'ombre de lui-même; sous ses traits creusés et sous ses épaules affaissées on ne reconnaissait plus le brillant colonel de 1846. Il déclina de plus en plus cet hiver, et la tombe vient de s'ouvrir à sa dépouille mortelle. Honneur à sa mémoire; c'est celle d'un militaire et d'un patriote qui a été utile à son pays!

Quel est l'officier qui ne se rappelle, s'il a suivi l'année dernière l'école centrale, l'école des aspirants à Soleure ou le rassemblement de troupes du St-Gothard, un autre camarade dont la tombe vient à peine de se fermer. Quand après des heures de fatigantes leçons de théorie l'entrain menaçait de manquer, ou que les fatigues d'une marche forcée se faisaient sentir, ou que la pluie tombant à torrents répandait la mélancolie sur les visages, c'étaient les saillies et la bonne humeur du lieutenant *Munier* qui faisaient oublier les fatigues et amenaient comme par enchantement le sourire sur les figures les plus ennuyées. — Infatigable dans son service, complaisant et aimable avec ses camarades, attaché à ses supérieurs et traitant ses inférieurs avec un tact parfait, il était le favori de tous. Dans toutes les positions de la vie nous le retrouvons le même, aux feux des bivouacs comme dans les salons; dans les arides sentiers des montagnes comme dans la salle de théorie, partout sa verve joviale l'accompagnait; elle ne l'abandonna même pas lorsque sur son lit de souffrance les plus affreuses douleurs le tourmentaient.

Isaac-Laurent Munier naquit à Genève en 1828; il y fut élevé jusqu'à son départ pour l'école des mines à Paris, d'où il sortit ingénieur; plus tard sa vocation l'appela dans les mines de l'Oural; de grands voyages, son séjour pendant plusieurs années au milieu de la société française la plus distinguée terminèrent son éducation et lui donnèrent tout l'extérieur d'un homme du monde sans rien ôter à la chaleur de ses sentiments vraiment suisses.

En 1856 il reçut son brevet de sous-lieutenant dans l'état-major du génie; en 1859 celui de premier lieutenant.

En 1861 il passa l'école centrale et aussitôt après, pour se perfectionner dans le service de l'infanterie, l'école des aspirants à Soleure. C'est de là qu'il demanda au département militaire fédéral de pouvoir terminer cet été, si riche déjà pour lui en études militaires, en assistant au rassemblement de troupes du St-Gothard, demande qui, à sa grande joie, lui fut accordée.

Attaché comme adjudant au major d'état major Zelger, il passa la Schöneck avec le 4^{me} détachement; plus tard avec la brigade Welthi il traversa avec nous le rude Nufenen. — A Sion nous nous séparâmes; nous le voyons encore aiguillonnant de ses saillies les employés du chemin de fer à qui l'immense foule avait complètement fait perdre la tête.

C'est sous cette forme que son image nous est restée : dans la fleur de l'âge, bruni par le soleil, courageux et plein d'entrain dans l'embarras. Il partit pour Paris à la rencontre du sort fatal qui l'atteignit au milieu de ses camarades. — Il tomba de cheval et se cassa l'épine dorsale. Paralysé de tout le corps sans espérer de guérison, la mort le délivra enfin après de longues semaines de souffrances.

Les douleurs les plus affreuses ne troublèrent en rien la clarté de son esprit et ne purent détruire l'élasticité de son âme. Sur son lit de misères il consolait ses parents, égayait ceux qui l'entouraient et supportait ses maux sans se plaindre.

Nous posons en silence une couronne sur la tombe de ce camarade enlevé si tôt ; son souvenir ne sera pas oublié parmi nous.

(*Schweizerische Militär-Zeitung.*)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral, sur la proposition du département militaire, a mis en vigueur une nouvelle instruction pour le service des batteries à fusées.

Le gouvernement de Schwytz est invité à se pourvoir des 90 carabines manquant aux carabiniers de réserve.

Les cantons sont invités, par circulaire fédérale, à faire connaître leur adhésion au nouveau règlement de transport sur les chemins de fer, ou à faire des propositions au sujet de changements ou d'adjonctions à y apporter éventuellement. Les réponses devront être en mains du Conseil fédéral pour le 15 juin.

Une commission fédérale avait été chargée d'examiner divers points sur lesquels les Chambres n'avaient pu se mettre d'accord lors de la discussion de la loi sur l'organisation militaire fédérale ; son travail sera soumis aux Chambres sous la forme d'un projet de loi. Les officiers non-combattants auront le grade et non pas seulement le rang de leur brevet. Les chirurgiens-vétérinaires auront un grade plus élevé. Le nombre des cartouches qui seront brûlées dans les écoles de recrues et de répétition sera exactement fixé. Les officiers d'état-major fédéral en service d'instruction recevront une indemnité fixe de 4 fr. par jour pour leurs chevaux, sans égard au nombre de ces derniers. Au service de campagne, ils recevront 4 fr. par cheval. — Telles sont quelques dispositions de ce projet.

Le Conseil fédéral a approuvé un message à l'Assemblée fédérale pour l'établissement d'une école de tir à Winterthur qui y aurait lieu deux fois par an, pour officiers et sous-officiers.